



Palais de Justice Annexe Nord, Bâtiment D
Rue de Bruxelles, 2 4000 LIEGE
Tél. : 04/222.75.24
stephane.cloes@just.fgov.be

**REFERENDAIRE « Junior » (H/F/X) principalement actif dans les processus de soutien
pour le Tribunal de première instance de Liège – division Liège**

Niveau A

Contrat à durée indéterminée à partir du 1^{er} janvier 2022

1. Contexte de la fonction

Le **pouvoir judiciaire** est constitué par les cours et les tribunaux. A cet égard, une distinction est établie entre le **siège** (les juges des cours et tribunaux) et le parquet (le **ministère public**).

Le rôle des juges (**siège**) dans la société est essentiel. Ils appliquent le droit, tranchent des contestations civiles (opposant des citoyens ainsi que, dans certains cas, l'autorité et ses citoyens), commerciales, sociales ou fiscales et sanctionnent sur la base du droit pénal les personnes qui ont commis une infraction.

Le **ministère public**, également appelé le parquet, agit au nom de la société en tant que partie poursuivante ou garant de la loi en matière civile. En matière pénale, il recherche, instruit et poursuit les infractions. Il veille également à ce que le nécessaire soit fait pour que les peines prononcées soient exécutées de manière appropriée.

Outre l'exercice de l'action publique, le parquet intervient également en matière civile et commerciale ainsi que dans les affaires portées devant les juridictions du travail lorsque la loi le prescrit ou lorsque son action est requise.

Les compétences des cours et tribunaux et celles du ministère public sont définies dans le Code judiciaire, le Code d'instruction criminelle et des lois spéciales.

Le tribunal de première instance de Liège comporte trois divisions : Liège, Verviers et Huy.

Pour plus d'informations : www.justice.belgium.be

2. Raison d'être de la fonction

Conformément à la réglementation en vigueur, fournir une assistance juridique aux dossiers judiciaires et aux juges du tribunal, principalement dans la section pénale du tribunal et plus spécifiquement dans le secteur de l'instruction, afin de contribuer à la réalisation des objectifs des services concernés.

3. Rôles et domaines de résultats

1. En tant que **gestionnaire juridique de dossiers**, sous la responsabilité et suivant les instructions d'un ou de plusieurs magistrats, collaborer au traitement des dossiers judiciaires d'un degré de difficulté faible ou moyen sur le plan technico-juridique confiés à la fonction, dans une ou plusieurs phases de la procédure afin de contribuer à une optimisation qualitative et quantitative du traitement des dossiers judiciaires de sa (sous-)section.

Tâches possibles :

- rédiger en tout ou partie un projet de décision judiciaire suivant l'orientation d'un ou de plusieurs magistrats ;
- durant toute la procédure, rendre de manière proactive des avis sur l'application de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine dans des dossiers judiciaires.
- rédiger un rapport concernant des dossiers mis en l'état contenant tous les éléments pertinents, parmi lesquels les questions de fait et de droit, les exceptions et d'autres problèmes ;
- au cours des débats, donner aux magistrats des informations juridiques pertinentes à la suite d'incidents ;
- éventuellement, assister aux délibérations sans participer à la prise de décision;

2. En tant que **jurisconsulte**, fournir un appui spécialisé à la demande du magistrat, afin de contribuer à une optimisation qualitative et quantitative du traitement de dossiers judiciaires individuels par le magistrat.

Tâches possibles :

- effectuer des recherches dans la réglementation, la jurisprudence et la doctrine ;
- rédiger des avis juridiques.

3. En tant que **gestionnaire des connaissances**, développer et maintenir à niveau son expertise afin d'optimiser son fonctionnement.

Tâches possibles :

- se concerter avec le coach désigné à propos de son plan personnel de formation.
- participer à des journées d'étude, à des colloques et à des formations internes et externes dans des matières pertinentes ;
- se former en permanence dans son domaine ;
- suivre le travail de la section dans le domaine pertinent, tels que la préparation des points de l'ordre du jour, l'élaboration de notes, l'élaboration de l'ordre du jour et le rapport de réunions, l'élaboration de modèles,...

4. Profil

Diplôme :

La fonction doit être titulaire d'une licence ou d'un master en droit.

Connaissances :

- Connaissance approfondie de la procédure pénale et civile et du droit pénal et civil.
- Connaissance approfondie de l'organisation judiciaire.

Expérience :

Une expérience utile ou à tout le moins un intérêt marqué dans le domaine pénal ou de l'instruction est un atout important.

À quelles directives, instructions et législation la fonction est-elle liée ?

A la réglementation des matières dans lesquelles des dossiers sont confiés au référendaire.
Aux instructions relatives au contrôle de la qualité des décisions judiciaires (unité de jurisprudence, application aux faits de la réglementation correcte, ...)

Quelles innovations ?

La fonction peut apporter des améliorations normales aux processus de travail et méthodes existants.

5. Offre

Il y a un poste vacant au tribunal de première instance de Liège – division de Liège – Palais de justice – annexe Nord - rue de Bruxelles 2 à 4000 Liège.

Le membre du personnel de niveau A est désigné dans l'arrondissement de Liège qui comprend les divisions de Huy, Liège et Verviers. La mobilité au sein des divisions fait partie intégrante de la fonction de niveau A. L'affectation principale sera à la division de Liège.

Vous êtes recruté comme référendaire (niveau A) sur base d'un contrat à durée indéterminée prenant cours au 1^{er} janvier 2022.

Ce poste s'inscrit dans la fiche budgétaire 6 "A-LIMIT" du SPF Justice.

Echelle de traitement NA11 (minimum 21.880 € - max 29.360€ salaire brut annuel suivant l'ancienneté, non indexé). Depuis le 1er avril 2020, le coefficient d'augmentation est de 1,7410.

Plus d'information : www.fedweb.be

Via Fedweb, vous pouvez consulter un simulateur de salaires qui vous indique le traitement brut et net :

https://fedweb.belgium.be/fr/remuneration_et_avantages/traitement/calculator

6. Conditions de participation

Pour qu'une place vacante de référendaire puisse être attribuée, la personne doit être en possession d'un diplôme de licence/master en droit (obtenu en Belgique).

Remarques sur le diplôme:

- Lorsque le diplôme est obtenu dans un autre pays, l'équivalence du diplôme doit être demandée à la communauté concernée (plus d'informations sur le site web de Selor (www.selor.be)).
- Les diplômes obtenus au Pays Bas ou au Grand-Duché du Luxembourg sont automatiquement assimilés au niveau correspondant en Belgique. Cependant, nous attirons l'attention sur le fait que les masters en droits obtenus ailleurs qu'en Belgique ne permettent pas de savoir si la personne maîtrise le droit Belge.

7. Postuler

Vous correspondez au profil et vous souhaitez postulez ?

Vous pouvez transmettre votre candidature en adressant une lettre de motivation, votre curriculum vitae et une copie de votre diplôme de licencié / master en droit au secrétariat du tribunal à stephane.cloes@just.fgov.be.

La date limite est le 10 septembre 2021 inclus.

8. Candidat avec un handicap

Si, suite à un handicap vous voulez demander des aménagements à la procédure de sélection, vous pouvez contacter stephane.cloes@just.fgov.be.

Ensuite vous serez contacté par la cellule diversité de la SPF JUSTICE pour déterminer quels aménagements raisonnables seront nécessaires pour la sélection.

9. Procédure de sélection

La procédure de sélection se compose de :

- Une présélection sur base de votre CV peut être mise en place si le nombre de candidats est trop élevé. Le screening CV tiendra compte des critères suivants :
 - Expérience pertinente dans le domaine du droit pénal ;
 - Fautes d'orthographe et de grammaire dans le CV/lettre de motivation.
- La concordance du profil du candidat avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation, l'intérêt et l'affinité avec le domaine sera évaluée lors d'un entretien qui peut être précédé éventuellement d'une épreuve écrite.
- Le minimum requis pour réussir cette sélection est de 60%.
- Les lauréats non recrutés seront repris dans une réserve de recrutement pour une durée d'un an.

Lieu de la sélection : Palais de justice de Liège, annexe Nord, rue de Bruxelles, 2 à 4000 LIEGE (bâtiment D, 5^{ème} étage).

Feedback :

A la réception de vos résultats, vous pouvez demander par écrit votre feedback dans un délai de deux mois.

10. Liste des lauréats

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à l'entretien.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, vous serez repris sur une liste, laquelle sera valable 1 an, en cas de nouvelle opportunité.

11. Données de contact

Plus d'informations sur la fonction et la procédure de sélection ?

Contactez Stéphane CLOES, secrétaire du président du TPI de Liège :
Stephane.cloes@just.fgov.be